

Image not found or type unknown



## Renseignements sur des visionage de photos privée par un cadre

Par **Jockeyyan**, le **28/02/2020** à **16:19**

Bonjour je voudrais savoir je suis inscrit sur un cite de rencontre sur internet et un salarié a prise les photos e de moi privé lesa envoyé a un cadre de mon entreprise sur sont tef portable du travail et qui les a fait voir a plusieurs personnes a t il le droit svp merci cordialement  
xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

*si vous voulez préserver votre anonymat, inutile de mettre votre nom que j'ai supprimé.*

Par **Visiteur**, le **29/02/2020** à **19:23**

Bonsoir

Pour tenter une action en justice, pour atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui.  
(Fixer, enregistrer, transmettre, sans le consentement de celle-ci, l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé, conserver, porter ou laisser porter à la connaissance du public ou d'un tiers ou d'utiliser de quelque manière que ce soit tout enregistrement ou document obtenu )

Vous devez prendre contact avec un avocat.

Par **P.M.**, le **01/03/2020** à **08:51**

Bonjour,

Il faudrait avant tout avoir des preuves de ce que vous indiquez...